



S.S.I.A.P. 2

P-SSI-I-2-v1.0

Chef d'Equipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes
77 heures / 12 personnes maximum

OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES	« La surveillance des établissements doit être assurée pendant la présence du public. De plus, en fonction de son type et de sa catégorie, le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi. » (Art. MS 45, MS 46 et 48 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.) et (Arrêté du 02 mai 2005 modifié)	
OBJECTIF	Permettre au stagiaire de compléter ses connaissances en matière de réglementation, d'acquérir les compétences nécessaires aux fonctions d'un chef d'équipe	
DELAIS D'INSCRIPTION	Minimum 15 jours avant le 1 ^{er} jour de formation	
DATES DE FORMATIONS	Voir planning	
PRÉ-REQUIS	Etre titulaire du SSIAP 1 ou équivalent Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie, au moins 1607 heures sur les 24 derniers mois Aptitude médicale (certificat de moins de 3 mois) SST, PSC1 ou PSE1 en cours de validité Habilitation électrique H0-B0 (pré-requis à l'emploi)	
CONTENU	<p>1^{ère} Partie : ROLES ET MISSIONS DU CHEF D'EQUIPE Gestion de l'Equipe de sécurité Gérer son équipe au quotidien Management de l'équipe de sécurité Organisation du fonctionnement de l'équipe de sécurité Organiser une séance de formation Formation des agents de l'équipe Gestion des conflits Gérer un conflit interne à l'équipe ou avec une tierce personne Evaluation de l'équipe Contrôler l'état d'avancement et les résultats des actions engagées par l'équipe Information de la hiérarchie Effectuer un compte rendu oral ou écrit et rédiger un rapport. Application des consignes de sécurité Appliquer et faire appliquer par les agents de sécurité les consignes et les procédures de sécurité et établir un planning des rondes Gérer les incidents techniques Le traitement des incidents techniques relevés lors des rondes ou par un appel au PC Délivrance du permis de feu Les conditions de délivrance des permis feu</p>	<p>2^{ème} Partie : MANIPULATION DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE Système de détection incendie Tableau de signalisation incendie Le système de mise en sécurité incendie La mise en sécurité incendie Installation fixes d'extinction automatique Les manipulations, les incidents et les responsabilités 3^{ème} Partie : HYGIENE ET SECURITE DU TRAVAIL EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE Réglementation code du travail Appliquer la réglementation du Code du Travail en matière de sécurité incendie Commission de sécurité et commission d'accessibilité Connaître la composition, les rôles des commissions et les relations avec elles. 4^{ème} Partie : CHEF DU POSTE CENTRAL DE SECURITE EN SITUATION DE CRISE Gestion du poste central de sécurité Etre chef du poste centrale de sécurité I.G.H et E.R.P en situation de crise Conseils techniques aux services de secours Accueillir et faire guider les secours</p>
MOYENS PÉDAGOGIQUES	-PC de sécurité, Appareil émetteurs-récepteurs, téléphone, jeux de plans, registre de sécurité -Système de Sécurité Incendie (SSI) Catégorie A - virtuel + Salle de contrôle permettant la simulation de situation de crise - BES, BAES, volet de désenfumage, clapet coupe-feu, permis feu -Locaux adaptés au circuit de vérification -Aire de feu (extincteurs, RIA, bac à feu) -Films, vidéo, système informatisé pour QCM, PC avec logiciels adaptés	
EXAMEN/SANCTION	QCM de 40 questions, orale : animation d'une séance de formation, pratique : gestion du PC en crise Diplôme SSIAP 2 délivré par le Ministère de l'Intérieur (Arrêté du 02.05.2005, modifié)	
RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	Mr Roger SANCHEZ	